

**Département du Doubs
Arrondissement de MONTBELIARD
Canton de VALENTIGNEY**

**Commune de VALENTIGNEY 25700
EXTRAIT n° 2025-95
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 4 novembre 2025**

L'An Deux Mille Vingt-Cinq, le 4 novembre 2025, le Conseil Municipal de la Commune de VALENTIGNEY s'est réuni, en mairie, salle du conseil à Valentigney, à dix-neuf heures trente, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe GAUTIER, Maire.

Nbre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Nbre de membres présents : 26

Nbre de suffrages exprimés : 28

Présents : MM. Mmes. Philippe GAUTIER. Denis NEDEZ. Lise VURPILLOT. Jean-Claude HERARD. Arnaud PAVILLARD. Maud PELISSIER. Arnaud JACQUOT. Martine MICHAUD. Georgette CUENOT. Roland GAMBERI. Gérard PATEREK. Catherine PARROT. Elisabeth COQU. Armando LOPES. Nourredine DRAYAF. Stéphanie GAUTIER. Claudia FERNANDES. Anne-Lise GARCIA. Thierry MAILLOT. Marie HUGONIOT. Daniel FERNANDES. Gabrielle MANZINALLI. Philippe CURIE. Dominique DANGEL. Nadine MERCIER. Claude-Françoise SAUMIER.

Excusés : Pierre MOSSINA. Stéphanie BOURQUIN. Jean-Louis RENGLI.

Absents : Valère NEDEY. Saniye AKDEMIR. Omar RABEI. Jean-François HEIL

Pouvoirs : Pierre MOSSINA pouvoir à Claude-Françoise SAUMIER
Stéphanie BOURQUIN pouvoir à Nadine MERCIER

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : le 29 octobre 2025

Secrétariat de séance : il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Monsieur Nourredine DRAYAF ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été élu pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Procès-Verbal de la séance du 10 septembre dernier est adopté à **L'UNANIMITE** des voix présentes et représentées des voix présentes et représentées.

MEDIATHEQUE JULES CARREZ / SPECTACLE DE NOËL

Accusé de réception en préfecture
025-212505804-20251104-2025-95-DE
Date de télétransmission : 07/11/2025
Date de réception préfecture : 07/11/2025

.../..

*Extrait du registre des délibérations n°2025-95***MEDIATHEQUE JULES CARREZ/ SPECTACLE DE NOEL**

Monsieur le Maire rappelle que la Ville de Valentigney, en collaboration avec la « Compagnie des Contes Perdus », organisera le mercredi 10 décembre prochain à 14h30, à la médiathèque, un spectacle de marionnettes intitulé « **Dans les marais...** ». Ce spectacle s'adresse à un public familial dans le cadre des animations culturelles de la Médiathèque.

Chaque année, la Médiathèque propose diverses activités pour tous les publics, y compris des spectacles, expositions, et animations. À l'approche des fêtes, le spectacle de marionnettes est un moyen apprécié de stimuler l'imaginaire des enfants et de leurs parents. Ce conte, accessible à tous, diffuse une ambiance joyeuse et prépare le public à la période festive.

Cette représentation est proposée à la Ville au tarif de **570 euros**.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec la « Compagnie des Contes Perdus » et à verser la somme convenue pour la représentation.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir valablement délibéré, **A L'UNANIMITE** des voix présentes et représentées,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec la « Compagnie des Contes Perdus » et à verser la somme convenue pour la représentation.

- **DIT** que la présente délibération sera :

- **Transmise** à Monsieur le Sous-Préfet de Montbéliard,
- **Notifiée** à Monsieur le comptable public du Service de Gestion Comptable de Montbéliard,
- **Publiée et affichée** conformément aux textes en vigueur.

Tout recours contre la présente délibération doit être formulé auprès du Tribunal Administratif compétent dans les deux mois, à partir de sa publicité et/ou sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire,

Le Maire,



Philippe GAUTIER